

AVIS N° 038-2022 / DC/BR / DG

TPNE 6,50% 2019-2026

**Paiement des intérêts annuels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Niger procédera, le 28 mars 2022, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPNE 6,50% 2019-2026 » pour un montant global net d'impôt de **18 947 500 000 FCFA (Dix-huit milliards neuf cent quarante-sept millions cinq cent mille FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI NIGER : 258B, rue du Grand Hôtel, BP 10812 Niamey-Niger, Tél : (+227) 20 73 78 18 ; Fax : (+227) 20 73 78 16.

Fait à Abidjan, le 17 mars 2022

Le Directeur Général


Dr Edoh Kossi AMENOUNVE l'Ouest UEMOA

Central • DC / BR • Banque
de Règlement
DC / BR
18 Av. J. Anoma
01 BP 3802 ABIDJAN 01
Tél. 20.32.66.85
Fax 20.32.66.84
Plateau - ABIDJAN
COTE D'IVOIRE